



Gestion de l'invalidité

Notre approche proactive et entièrement intégrée en matière de gestion des demandes de prestations d'invalidité des employés offre des outils et des possibilités à chaque étape du rétablissement de l'employé.

- Nous offrons un accès à un **réseau fiable de ressources et de fournisseurs de services** afin de faciliter les évaluations, le rétablissement et le retour au travail des employés.
- Notre processus de gestion de l'invalidité est axé sur les capacités fonctionnelles et la coordination d'une **résolution rapide de toutes les demandes de prestations**. De plus, nous fournissons des **mise à jour continues sur le statut de la gestion de cas** aux employeurs et aux employés par l'entremise de nos pratiques de communication structurées de première qualité.
- Nos pratiques en matière de traitement des nouvelles demandes de prestations et de gestion de cas continue nous permettent de fournir un service d'administration des demandes de prestations fiable et rapide à tous les employeurs ainsi qu'à leurs employés.
- Nos **outils de production de rapport** permettent aux employeurs de tirer parti des renseignements tirés de notre système de gestion de cas pour mieux comprendre les tendances qui ont des répercussions sur leur régime et leur lieu de travail.
- Nous établissons des partenariats avec des clients afin de promouvoir la prévention et l'autogestion de la santé auprès de tous les employés au moyen de notre **gamme de ressources multidisciplinaires en gestion de la santé** (p. ex., les ressources en matière de gestion des soins pharmacothérapeutiques et de mieux-être, le PAEF et les documents informatifs).
- Nous offrons des services d'**analyse de programme** et de recommandations en continu afin d'améliorer le rendement des régimes d'assurance invalidité de nos clients.